

Lotisseur : SNC VILLAS BORDEBLANCHE

Chemin des Esprits
31 540 Baziège

Département de la Haute-Garonne
Commune de Baziège

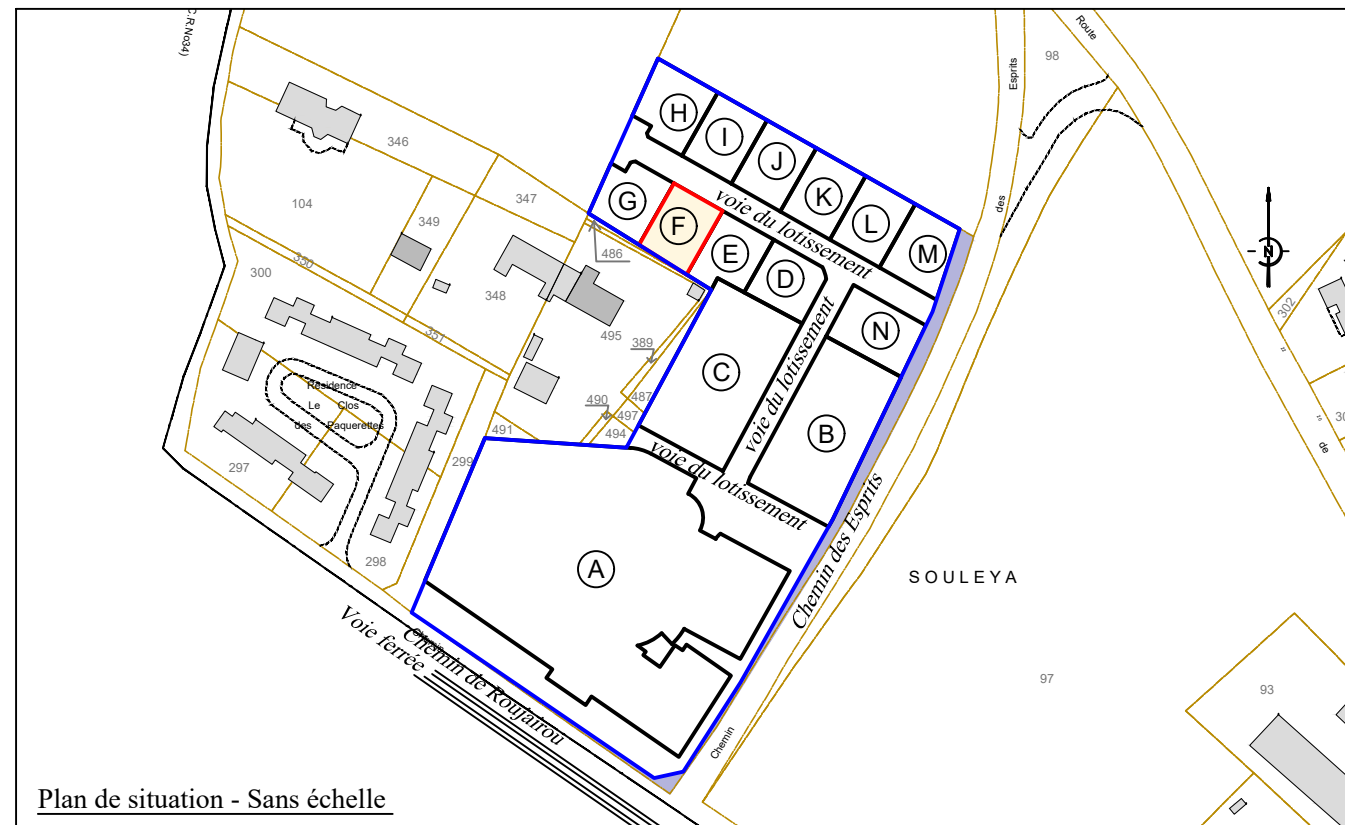
Chemin des Esprits
section K
Parcelle n°

BORDE BLANCHE

PLAN DE VENTE PROVISOIRE

Lot n°F

Superficie : 440 m² environ



Plan de composition dressé le 15/01/2019 et modifié 19/06/2020

Permis d'Aménager n° PA 031 048 18 S0002 obtenu par arrêté le 24/04/2019

Permis d'Aménager Modificatif n° PA 031 048 18 S0002 M01 obtenu par arrêté le 22/09/2020

Un dossier de Permis d'Aménager Modificatif n°2 pourra être déposé

Il est rappelé que ce lotissement comporte un règlement et pourra comporter un cahier des charges.

N° Dossier : 170853

Nom du fichier : Division.dwg (v.2013)

Dressé le 27/11/2020

Dressé par / Contrôle / Validation : JF / SB

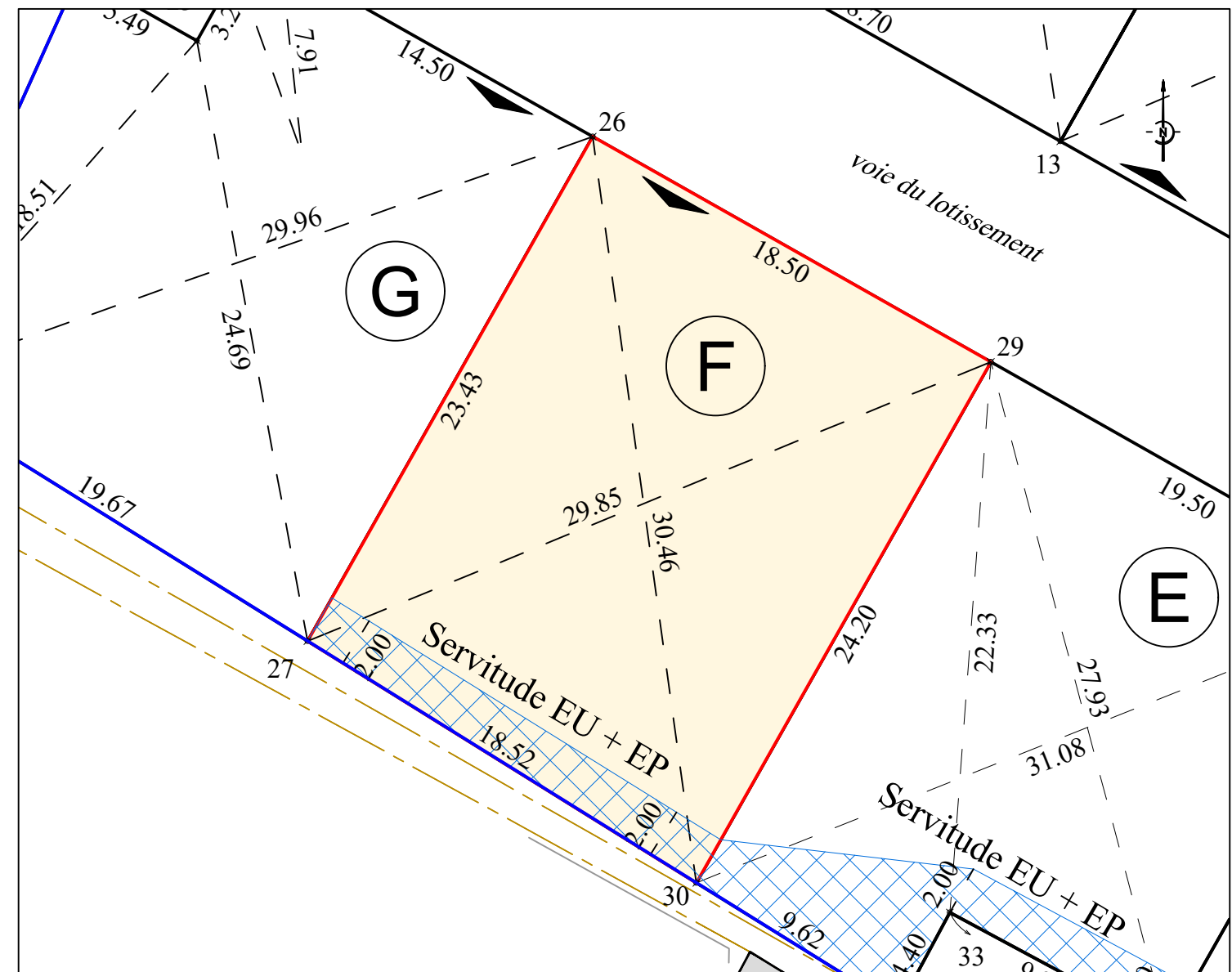
VALORIS
GEOMETRE-EXPERT
Membre de l'ordre n°2010C200002



Indice du plan : 2

Modifié le : 18/05/2021

Siège social : AUTERIVE (31190) - 61 route de Toulouse
05.61.50.56.53 - auterive@valoris.expert
REVEL (31250) - 3 Rue des Frères Arnaud
05.62.18.71.30 - revel@valoris.expert
TOULOUSE (31000) - 18 Rue de Tivoli
05.61.52.16.72 - toulouse@valoris.expert



Légende

- Emprise du lotissement
 - Limite de lots
 - Application cadastrale
 - espaces privés
 - alignement
 - borne
 - piquet
 - Accès des véhicules aux lots imposés
- D'autres règles sont prescrites par le P.L.U.

Permis d'Aménager et modificatifs:

Permis d'Aménager n° PA 031 048 18 S0002 obtenu par arrêté le 24/04/2019

Permis d'Aménager Modificatif n° PA 031 048 18 S0002 M01 obtenu par arrêté le 22/09/2020

Un dossier de Permis d'Aménager Modificatif n°2 pourra être déposé

Origine du périmètre: Les limites de l'opération sont issues:

- du plan de division dressé le 24/09/2018 par M. Simon Bazalgette, Géomètre-Expert à Auterive, dossier 170853
- du plan de division dressé le 18/01/2015 par M. Philippe Salvétat, Géomètre-Expert à Villefranche-de-Lauragais, dossier 01.121
- du plan de bornage dressé le 13/01/1999 par M. Philippe Salvétat, Géomètre-Expert à Villefranche-de-Lauragais, dossier 98.592
- La limite avec le chemin des Esprits devra faire l'objet d'une demande d'arrêté d'alignement.

Cotations : Les distances indiquées sur ce plan sont des distances à l'horizontale.

Servitudes liste non exhaustive :

- Une servitude de passage de réseaux d'eaux pluviales et eaux usées grevant les lots A, D, E et F au profit des espaces communs du lotissement.
- Une servitude de passage grevant les espaces communs du lotissement au profit de la parcelle K 495.
- Une servitude de réseau électrique grevant le lot A au profit des espaces communs du lotissement.
- Une servitude de réseau téléphonique grevant le lot A au profit des espaces communs du lotissement.